



MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

BIENTÔT 16 ANS?
PENSEZ AU

RECENSEMENT



OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?

Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en **JDC**
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



+ d'infos ici



INSTAGRAM
[@armees.jeunesse](https://www.instagram.com/armees.jeunesse)



LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse



X
[@DSNJeunesse](https://twitter.com/DSNJeunesse)



YOUTUBE
[@SGArmees](https://www.youtube.com/SGArmees)

VOUS VENEZ DE VOUS FAIRE RECENSER ?



Vous pouvez **télécharger immédiatement** l'application **DÉFENSE+** qui vous donnera toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, **depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.**

Outre la gestion de votre **JDC**, de vos données et de vos documents depuis votre profil, vous aurez la possibilité de développer votre **culture de défense** à l'aide de témoignages, d'anecdotes et de vidéos immersives. Vous pourrez également vous informer sur les **diverses formes d'engagements et d'opportunités** au sein de la communauté de défense.

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **DÉFENSE+**

